

# ROMBALDI FORT BARTOLI QUILICHINI CELERI

*notaires*

Notaires

Thomas FORT  
Dominique BARTOLI  
Romain QUILICHINI  
Emmanuel CELERI

## ETAT CIVIL

Pièces à fournir obligatoirement pour tous les dossiers :

- ✓ Extrait de l'acte de décès (à demander à la mairie du lieu de décès),
- ✓ Livret de famille de la personne décédée,
- ✓ Etat-civil des héritiers (nom, prénoms, profession, adresse, nom de l'époux (se), date et lieu de mariage et éventuellement contrat de mariage).

Documents à fournir si le défunt était concerné :

- ✓ Contrat de mariage,
- ✓ Copie du Pacs et de la déclaration faite au tribunal d'instance de la personne décédée,
- ✓ Copie du jugement de divorce,
- ✓ Copie authentique de la donation entre époux,
- ✓ Original du testament laissé par le défunt.

## PATRIMOINE

Pièces à fournir obligatoirement pour tous les dossiers :

- ✓ Adresse des banques et numéro du ou des comptes bancaires, au nom du défunt et de son conjoint (un RIB est suffisant),
- ✓ Biens recueillis par succession ou donation par le défunt et par son conjoint (fournir les copies des déclarations de succession et/ou donations reçues),
- ✓ Autres actifs (par exemple : parts de SCI, mobilier de valeur, bateau, etc.), il convient de fournir les statuts de société, contrat d'assurance des objet précieux, ect
- ✓ ISF si le défunt était assujetti,
- ✓ Passifs divers (sommés dues au décès),
- ✓ Titres de propriété des biens immobiliers (maison, appart, terrain) si le défunt était propriétaire,
- ✓ Contrat(s) de location.

## DONATIONS AUX HERITIERS

- ✓ Copie des donations faites par le défunt et / ou son conjoint (copie des actes notariés ou des déclarations de dons manuels faites directement aux services fiscaux).

## CONTRATS D'ASSURANCE-VIE

- ✓ Contrats d'assurance-vie (fournir la liste des contrats – dernier relevé par exemple)  
Les informations relatives aux contrats d'assurance-vie peuvent être utiles pour établir la déclaration de succession et le calcul des droits de succession



3, cours Général Leclerc – CS 70 257 – 20180 Ajaccio Cedex 1 – Tél. 04.95.51.71.91 – Fax 04.95.51.71.95

E-mail [rombaldi@notaires.fr](mailto:rombaldi@notaires.fr) - Site internet [www.rombaldi-notaires.fr](http://www.rombaldi-notaires.fr)

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée titulaire d'un Office Notarial – Membre d'une association agréée C.D.C. 000167977H Ajaccio  
Office ouvert du lundi au vendredi de 09 h 00 / 12 h 30 et de 14 h 00 / 17 h 30

Parking privatif à disposition de la clientèle de l'Office Notarial  
L'Office est équipé d'un ascenseur et d'un système de visioconférence